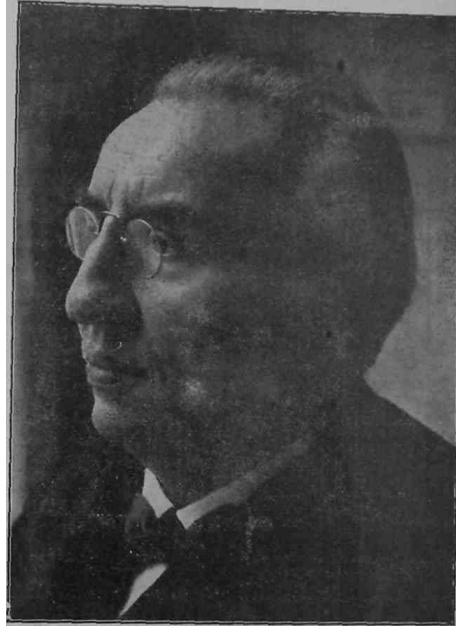


## Louis LUMIERE

### Grand-Croix de la Légion d'Honneur



Le Gouvernement français vient d'élever M. Louis Lumière à la plus haute dignité dans l'Ordre de la Légion d'Honneur ; et la Nation, unanime, a applaudi ce geste de reconnaissance et d'hommage rendu à un homme qui a particulièrement honoré son Pays et la Science. A Lyon, où l'illustre savant a vécu la plus grande partie de sa vie ; où il a étudié, travaillé et mis au point la plupart de ses inventions, cette nouvelle a été accueillie avec joie dans tous les milieux. C'est que dans notre ville, le nom des Lumière est associé non seulement aux grandes découvertes qui l'ont rendu célèbre dans le monde entier, mais également aux œuvres philanthropiques qu'ils ont encouragées et aidées par leur inépuisable générosité.

Nous n'avons pas le dessein de retracer ici l'œuvre considérable que M. Louis Lumière a réalisée seul ou en collaboration, avec son frère Auguste, qui a poursuivi d'autre part une œuvre personnelle très importante et fait de nombreuses découvertes intéressant la biologie et la thérapeutique. Nous rappellerons seulement l'invention du cinéma, qui suffirait à rendre immortel, à elle seule, le nom des frères Lumière, ainsi que les perfectionnements apportés par eux à la photographie, en particulier la fabrication, qu'ils furent les premiers à réaliser dans leurs usines de Lyon-Monplaisir, des plaques permettant la photographie en couleurs naturelles.

Dans sa retraite, à Bandol, sur les bords de la Méditerranée, M. Louis Lumière poursuit infatigablement sa tâche. Il y a quelques années il inventait le film en relief, au perfectionnement duquel il n'a cessé depuis de travailler. En ce moment même, il met au point une invention intéressant la Défense Nationale.

M. Louis Lumière a toujours porté un grand intérêt à notre Ecole Centrale Lyonnaise dont, durant de longues années et jusqu'à son départ de Lyon, il fut administrateur. Lors de la création de « Technica », en 1933, il avait bien voulu nous faire l'honneur d'accepter de prendre place dans son Comité de Patronage dont il fait encore partie à l'heure actuelle. C'est pour nous une raison de plus de rendre hommage aujourd'hui au nouveau Grand Croix de la Légion d'Honneur et de lui dire combien nous sommes heureux de lui présenter nos respectueuses et sincères félicitations.